

Une fin de saison en apothéose

Les dernières journées de la saison 2017/2018 ont été à l'image du reste de la saison : interdictions ou restrictions de déplacements abusives, incidents avec les forces de l'ordre...

Lors de la 36ème journée de Ligue 1, quelques supporters montpelliérains se rendent à Nantes en Jg et en voitures pour assister au match. Ils seront renvoyés chez eux pour non-respect de l'arrêté préfectoral, qui les obligeait à venir... en bus.

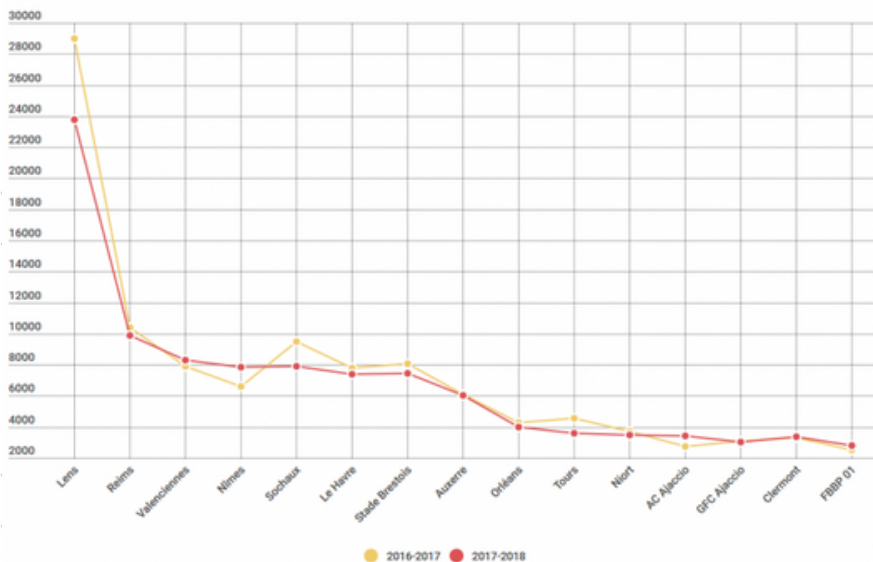
Après TFC-LOSC, lors de cette même journée, les supporters toulousains ont subi une charge injustifiée des forces de l'ordre. Les supporters concernés ont signalé ces abus à l'IGPN.

Journée 37, les supporters stéphanois sont interdits de déplacement par les autorités monégasques. Un arrêté de la préfecture des Alpes-Maritime est aussi publié pour limiter l'accès à Monaco. Plusieurs centaines de Stéphanois décident néanmoins de se déplacer, sans pour autant méconnaître l'arrêté leur interdisant de se comporter comme supporters. Au prix d'un déploiement disproportionné de forces de l'ordre, ils sont traqués dans chaque train et chaque véhicule. Ceux arrivés de Vintimille en train sont même renvoyés en Italie par les forces de l'ordre.

Cette même journée, malgré des engagements contraires et l'absence totale de risque, la Préfecture du Maine-et-Loire a pris un arrêté de restriction du déplacement des supporters nantais à Angers. Face à l'afflux massif des Nantais (familles, enfants, etc.), les forces de l'ordre leur ont finalement ouvert le parcage.

Lors de la dernière journée de Ligue 1, un arrêté préfectoral restreint le déplacement des strasbourgeois (transport collectif et point de rendez-vous obligatoire) à Nantes. Malgré le travail des associations de supporters des deux clubs et de l'ANS, la restriction sera maintenue.

Affluence en baisse en Ligue 2



Cette saison 2017/2018 fut marquée par une baisse importantes des affluences en Ligue 2 : 12,2% de supporters en moins par rapport à la saison précédente.

Programmation des matchs, interdictions et restrictions de déplacements ne facilitent pas la venue des supporters et réduisent l'attractivité de ce championnat.

La torche brûle entre la FFF et les supporters

Alors que la majorité des acteurs du football cherche le consensus et se tourne vers le dialogue, Noël Le Graët a profité de cette fin de saison pour prendre position de manière stérile sur la question des fumigènes. Le président de la FFF a demandé à la Ligue une intransigeance totale sur la pyrotechnie dans les stades et promis des sanctions sans précédent. Pourtant, les différentes sanctions individuelles et collectives n'ont jamais dissuadé les supporters d'utiliser les fumigènes, qui sont un élément à part entière de leur culture.



L'ANS regrette ce positionnement alors même que le ministre des Sports a indiqué en réponse à une question parlementaire que le sujet des fumigènes serait débattu au sein de l'Instance Nationale du Supportérisme à partir de décembre.

Retrouvez le communiqué de l'ANS [ici](#).

Les supporters sochaliens dans la tourmente

La Tribune Nord Sochaux a appelé récemment au boycott des abonnements pour la saison à venir. Pour cause, la gestion désastreuse du FC Sochaux par un groupe chinois qui a confié récemment la gestion du club à un groupe basque. Le FC Sochaux devient donc peu à peu un club satellite du Deportivo Alavés.

Le club formateur historique subit les dérives d'un football débridé qui oublie que chaque club a une histoire et une identité propre, ce que les supporters doivent parfois rappeler.

Communiqué de la Tribune Nord Sochaux : [lien](#)



Photo du mois



Photo symbolique d'une saison 2017/2018 marquée par des interdictions ou restrictions de déplacement injustifiées et abusives. Ici, les supporters stéphanois renvoyés en Italie après avoir tenté d'assister malgré l'interdiction au match de leur équipe à Monaco.

En bref

Coupe du Monde : les iraniennes, interdites d'accès au stade, dans leur pays ont pu assister à des matchs.

[Plus d'infos ici](#)

Aucun match de Ligue 1 et de Ligue 2 n'a été joué le 5 mai dernier, en hommage aux victimes du drame de Furiani. Une mesure à pérenniser.

L'UEFA autorise à partir de la saison prochaine la vente d'alcool dans les stades participant aux compétitions européennes. Les clubs restent néanmoins soumis aux législations locales.

[Plus de détails ici](#)

L'ANS rencontrera en juillet des représentants de la LFP, de la DNLH et du Ministère de la Justice pour un bilan de la saison passée et préparer la saison à venir

